



Metz, le 05 décembre 2019

## Risques industriels

### Réunion des exploitants des sites classés Seveso en Moselle

La Moselle compte 22 sites industriels classés Seveso (dont 13 en seuil haut et 9 en seuil bas) qui font l'objet de mesures et de contrôles réguliers menés par les services de l'État pour prévenir et faire face aux risques spécifiques liés à ces installations.

Suite à l'accident survenu sur le site de la société Lubrizol à Rouen en septembre dernier, Didier MARTIN, préfet de la Moselle, a réuni, mercredi 4 décembre 2019, les exploitants des différents sites Seveso du département.

Cet échange a permis de rappeler aux exploitants leur pleine responsabilité en matière de prévention et de réduction des risques sur leurs sites, notamment s'agissant :

- des aménagements : moyens techniques de prévention, de protection et de limitation des conséquences d'un sinistre,
- des modalités d'exploitation : nature et volume des activités, des produits et des substances.

S'agissant de la gestion des accidents, les exploitants ont été invités à porter une attention particulière aux actions à mener dès les premières minutes et dont la bonne mise en œuvre conditionne la gestion d'un éventuel sinistre : détection, déclenchement de l'alerte et mise en œuvre des moyens de secours.

À cette occasion, les représentants du service interministériel départementale de défense et de protection civile (préfecture) et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont souligné la pleine mobilisation des acteurs opérationnels impliqués (services de l'Etat, exploitants, élus, forces de secours, forces de sécurité intérieure) dans l'élaboration des P.P.I (plans particuliers d'interventions).

Ces plans sont des documents d'anticipation, qui planifient en amont la réponse opérationnelle des pouvoirs publics, en cas d'événement majeur sur l'un des sites industriels classés SEVESO seuil haut en Moselle.

**- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -**

